

CHAMPIONNATS NATIONAUX INTERCLUBS DAMES & HOMMES

Samedi, le 12 et dimanche, le 13 juin 2010
à Diekirch, Stade municipal.
Organisateur : CELTIC

Art.1.- **Programme**

1.1 Années paires

Hommes : 100 m - 200 m - 400 m - 800 m - 1500 m - 5000 m
110 m haies - 4 x 100 m - 4 x 400 m
disque - javelot - poids - hauteur - longueur - perche.

Dames: 100 m - 200 m - 400 m - 800 m - 1500 m - 3000 m
100 m haies - 4 x 100 m - 4 x 400 m
disque - javelot - poids - hauteur - longueur - perche.

1.2 Années impaires

Hommes : 100 m - 200 m - 400 m - 800 m - 1500 m
5000 m - 110 m haies - 4 x 100 m - 4 x 400 m
javelot - marteau - poids - hauteur - longueur -
triple-saut..

Dames: 100 m - 200 m - 400 m - 800 m - 1500 m
3000 m - 100 m haies - 4 x 100 m - 4 x 400 m
javelot - marteau - poids - hauteur - longueur -
triple-saut

Art.2.- Les Championnats se disputent en deux journées.

Art.3.- **Participation**

3.1.- Le championnat interclubs est ouvert aux catégories d'âge des Cadets, Cadettes, Juniors, Juniores, Espoirs, Espoires, Seniors et Seniores.

3.2.- La participation est limitée par club et par épreuve individuelle à 3 athlètes dont les 2 meilleur/e/s entrent en ligne de compte pour le classement interclubs. Par club et par relais elle est de 2 équipes dont la meilleure est prise en considération pour le classement interclubs.

3.3.- Le nombre d'épreuves individuelles auxquelles peut prendre part un/e athlète est fixé à
2

3.4.-Les épreuves sont réparties en 9 groupes

Pour l'année 2010 le tirage au sort a donné la répartition suivante :

CAB	H
CAD	C
CAEG	G
CAPA	E
CAS	I
CELTIC	F
CSL	D
FOLA	A
RBUAP	B

3.5.- Les performances des athlètes de nationalité étrangère n'entrent en ligne de compte pour l'établissement du classement interclubs que si les conditions suivantes sont remplies :

Pour les athlètes appartenant aux catégories Cadets, Cadettes, Juniors et Juniores: L'athlète doit être affilié/e à la F.L.A. depuis au moins trois mois.

Pour les athlètes appartenant aux catégories Espoirs, Espoires, Seniors et Seniores : L'athlète doit être affilié/e à la F.L.A. depuis au moins deux ans.

Art.4.- **Pointage**

4.1.- Les classements interclubs seront établis d'après les tableaux de pointage DLV.

Art.5.- **Classement**

5.1.- Il est établi un classement interclubs séparé pour les catégories féminines et pour les catégories masculines. Est déclaré vainqueur le club qui totalise le plus grand nombre de points obtenus par ses athlètes.

5.2.- En cas d'égalité des points le classement est déterminé par le plus grand nombre de premières places, de secondes places etc.

Art.6.- **Nombre d'essais dans les concours**

Chaque athlète a droit à six essais aussi bien pour les sauts horizontaux que pour les lancers.

Art.7.- **Progression**

7.1.- Au saut en hauteur la progression à partir de la hauteur choisie par le/la concurrent/e le/a plus faible est de 5 cm.

Elle est de 3 cm à partir de 1,50 m pour les dames.

Elle est de 3 cm à partir de 1,90 m pour les hommes.

L'athlète resté/e seul/e dans le concours et qui a déjà gagné le concours a le droit de choisir les hauteurs suivantes.

7.2.- Au saut à la perche la progression à partir de la hauteur choisie par le/la concurrent/e le/la plus faible est de 15 cm.

Elle est de 10 cm à partir de 2,70 m pour les dames.

Elle est de 10 cm à partir de 3,40 m pour les hommes.

L'athlète resté/e seul/e dans le concours et qui a déjà gagné le concours, a le droit de choisir les hauteurs suivantes.

Art.8.- Contrôle des engins

Les athlètes peuvent utiliser leurs propres équipements de lancement si au préalable ceux-ci ont été contrôlés et marqués. Toute performance réalisée avec un engin non contrôlé ne sera pas homologuée. Les engins sont contrôlés une demie heure avant le début du concours respectif.

Art.9.- Inscriptions

9.1.- Les inscriptions nominatives sont à adresser au plus tard pour **mercredi, le 09 juin 2010** à 24.00 heures au
CELTIC Fax 26 800 171 e-mail : celtic@celtic.lu
Une copie des inscriptions est à adresser dans le même délai à la F.L.A., Fax : 48 05 72,
e-mail : fla@fla.lu .

9.2.- Des inscriptions tardives sont acceptées jusqu'à une heure avant le début de l'épreuve en question contre paiement de 4 € par inscription.

Art.10.- Composition des équipes de relais

Les compositions définitives des équipes de relais et l'ordre des coureurs sont à communiquer au secrétariat de la réunion au plus tard 1 heure avant le départ prévue pour la course de relais. Le non-respect de cette règle par une équipe entraînera sa disqualification.

Art.11.- Occupation des aires de compétition

L'accès au terrain et à la piste est interdit aux entraîneurs ainsi qu'aux athlètes non participants. L'échauffement n'est autorisé qu'en dehors de la piste resp. du terrain principal.

Art.12.- Réclamations

Toute réclamation est à adresser sur place et par écrit au juge-arbitre de la réunion au plus tard une demie heure après l'affichage officiel des résultats.

1^{ère} Journée : Samedi, le 12 juin 2010

Programme

Hommes	110 m haies (9) - 200 m (2) - 800 m (4) - 5000 m (6) 4 x 400 m (5) - longueur (8) - perche (1) - disque (3)
Dames	100 m (1) - 400 m (5) - 1500 m (3) - 4 x 100 m (7) hauteur (2) - poids (4) - javelot (6)

Horaire

15.00 h	110 m haies hommes	javelot dames
15.15 h	100 m dames	perche hommes
15.30 h	200 m hommes	hauteur dames
15.50 h	400 m dames	
16.05 h	800 m hommes	longueur hommes
16.25 h	1500 m dames	disque hommes poids dames
16.40 h	5000 m hommes	
17.10 h	4 x 100 m dames	
17.20 h	4 x 400 m hommes	

2^e Journée : Dimanche, le 13 juin 2010

Programme

Hommes	100 m (6) - 400 m (8) - 1500 m (1) - 4 x 100 m (3) hauteur (7) - javelot (9) - poids (2)
Dames	100 m haies (1) - 200 m (3) - 800 m (5) - 3000 m (7) 4 x 400 m (8) - longueur (2) - disques (4) - perche (6)

Horaire

15.00 h	100 m haies dames	javelot hommes
15.15 h	100 m hommes	perche dames
15.30 h	200 m dames	hauteur hommes
15.50 h	400 m hommes	
16.05 h	800 m dames	longueur dames
16.20 h	1500 m hommes	disque dames poids hommes
16.40 h	3000 m dames	
17.10 h	4 x 100 m hommes	
17.20 h	4 x 400 m dames	